



Division de la statistique du revenu

13F0026MIF

Premier pas vers une nouvelle Enquête sur les avoirs et les dettes des Canadiens

Document de discussion sur le contenu

Élaboré par :
Myles Zyblock
Maryanne Webber
Margot Shields
Karen Maser

Élaboré en association avec :
La Direction de la recherche appliquée
Développement des ressources humaines Canada

Février 1997



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-7355) ou 1888 297-7355 ou internet: Revenu@statcan.ca ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web : <http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à **tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements 1 800 263-1136

**Service national d'appareils de télécommunications
pour les malentendants 1 800 363-7629**

Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis) 1 800 267-6677

Renseignements sur les commandes et les abonnements

On peut se procurer ce produit n° 13F0026MIF sur Internet gratuitement.

On peut commander la version imprimée des Services aux clients, Division de la statistique du revenu.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada
Division de la statistique du revenu

Premier pas vers une nouvelle enquête sur les avoirs et les dettes des Canadiens

Document de discussion sur le contenu

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 1999

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 1999

N° 13F0026MIF au catalogue

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 13F0026MIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Objectifs de l'enquête	6
3.	Cadre conceptuel d'une nouvelle enquête sur les avoirs et les dettes	8
3.1	Unité d'observation	8
3.2	Questions générales concernant les mesures	9
3.2.1	Définition du patrimoine	10
3.2.2	Problèmes liés à l'étude du patrimoine	11
3.2.3	Cadre comptable du patrimoine	12
4.	Variables proposées	14
4.1	Avoirs et dettes	16
4.2	Régimes de retraite et d'épargne-retraite	23
4.3	Données démographiques et données sur l'emploi	28
4.4	Revenu	31
4.5	Héritages	33
	Bibliographie	34

1. Introduction

Depuis longtemps, Statistique Canada effectue des enquêtes sur les avoirs et les dettes, afin de bien comprendre la situation des familles au Canada en ce qui concerne les questions du patrimoine. Cependant, la plus récente enquête s'est déroulée en 1984 et les résultats ne sont plus pertinents. Ainsi, il nous faut des données plus ponctuelles. De plus, les conditions ont tellement évolué depuis 1984 que l'on se doit d'examiner le contenu de l'enquête à la lumière des questions importantes de nos jours.

Le présent rapport est un document de discussion sur le contenu proposé d'une enquête sur les avoirs et les dettes au Canada. L'élaboration du contenu en est encore au tout début et cette première proposition a pour but de recueillir les premiers commentaires des personnes intéressées. Le contenu sera révisé en tenant compte des commentaires reçus et la version corrigée sera intégrée à une étude de faisabilité qui donnera un aperçu non seulement du contenu, mais aussi de la méthodologie, des délais d'exécution et des coûts de l'enquête. En principe, on adoptera une stratégie de financement collectif. Statistique Canada fournira une part des fonds et sollicitera le reste auprès d'autres ministères intéressés et auprès d'organismes privés. Les résultats de l'étude de faisabilité serviront de tremplin pour la sollicitation des fonds additionnels.

Le présent document contient plusieurs questions et un certain nombre de propositions. Voici quelques-unes des questions importantes :

- Lorsque l'on classe les divers catégories d'avoirs selon leur ordre d'importance, les droits à pension se placent au premier ou au deuxième rang pour la plupart des familles. Ainsi, l'enquête doit mesurer la valeur des régimes de pension, mais précisément quelles variables devons-nous viser? Par exemple, suffit-il d'estimer la valeur à l'âge de retraite de l'argent accumulé jusqu'à présent dans des régimes de retraite? Serait-il nécessaire d'ajouter à ce montant un facteur de croissance pour tenir compte des gains futurs? Nous soulevons plusieurs questions dans la section de ce rapport qui examine les droits à pension et les personnes intéressées sont priées de nous faire part de leurs commentaires.
- Comment le crédit-bail (par exemple, la location de voiture) devrait-il figurer dans le cadre des avoirs et des dettes et, de façon générale, dans cette enquête.
- Certaines enquêtes comparables comportent des questions sur les opinions des répondants à l'égard de l'endettement et de l'épargne. Cette information serait-elle utile?
- Les héritages constitueront un nouveau domaine pour cette enquête, mais nous envisageons des contraintes importantes à l'égard des questions et des variables possibles car il s'agit d'une enquête auprès des ménages. Le contenu proposé dans ce rapport serait-il utile? Dans quel but?

Nous vous saurions gré de nous faire part de votre opinion au sujet du contenu proposé ainsi que de toute omission. Veuillez communiquer vos commentaires **le 31 mars au plus tard, à :**

Karen Maser
Statistique Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0T6
Téléphone : 613-951-0793
Télécopieur : 613-951-3253
Courier électronique : maserk@statcan.ca

2. Objectifs de l'enquête

L'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de 1984 est la dernière enquête que l'on a effectuée au Canada en vue de collecter des renseignements détaillés sur les avoirs et sur les dettes des familles et des particuliers¹. Ces renseignements étant périmés aujourd'hui, un des objectifs importants d'une nouvelle enquête sur le patrimoine consisterait à mettre à jour les données sur la fortune des familles et des particuliers au Canada². La conception d'une nouvelle enquête aussi conforme que possible à l'ancienne permettrait de fournir aux utilisateurs des microdonnées sur les catégories détaillées de ressources et sur la composition du patrimoine cohérentes avec celles disponibles pour 1977 et 1984. La mesure du patrimoine pose de nombreux problèmes susceptibles de biaiser les résultats. Par exemple, les familles et les particuliers qui se situent à l'extrémité supérieure de la courbe de répartition des richesses possèdent, en principe, une part disproportionnée de celles-ci. Or, les renseignements sur ces familles et particuliers sont difficiles à obtenir par les méthodes ordinaires d'enquête. Il est donc important de s'inspirer des expériences passées et des enquêtes sur le patrimoine effectuées ailleurs, afin de déterminer comment les problèmes de ce genre ont été résolus.

Si la mise à jour des données de l'enquête de 1984 et leur amélioration sont des objectifs importants, ce ne sont toutefois pas les seules raisons qui poussent à créer une nouvelle enquête sur les avoirs et les dettes. De nombreux changements sont survenus au Canada depuis 1984, dont :

- l'augmentation de la proportion de familles monoparentales (de 1984 à 1994, le nombre de familles monoparentales s'est accrue de 30% contre 19% pour l'ensemble des familles, exception faite des familles comportant des membres âgés;
- une récession sévère au début des années 1990;
- le plafonnement du nombre de familles avec deux gagne-pains;
- la hausse vigoureuse de la proportion de ménages possédant des fonds communs de placement (certains spécialistes estiment que plus du tiers des ménages possèdent des actions ou des fonds communs de placement);
- la stabilisation des taux d'intérêt nominaux et de l'inflation aux niveaux les plus bas enregistrés depuis des décennies;
- le vieillissement de la population.

Ces événements indiquent, à eux seuls, que la répartition et la composition des richesses pourraient avoir évolué assez fortement au Canada depuis 1984. De surcroît, ils obligent à étudier nombre de questions ayant une incidence sur les politiques. Or, on ne peut plus se servir des données de 1984 à cette fin.

De nombreux groupes devraient manifester un vif intérêt pour les données d'une nouvelle enquête sur les avoirs et les dettes. Les trois grands groupes qui profiteront de cette source de renseignements sont les administrations publiques, les entreprises et les collectivités.

¹ De 1955 à 1984, Statistique Canada a recueilli des données sur les avoirs et les dettes à six reprises. Au fil des ans, l'enquête a élargi son champs d'observation pour inclure tous les ménages privés. Au début, on excluait les fermes. En même temps, la liste des catégories d'avoirs observées par l'enquête s'est accrue. L'enquête de 1955 visait surtout les liquidités. En 1984, l'enquête comportait aussi des questions relatives à l'actif immobilisé et à l'actif à long terme.

² L'expression « le patrimoine » équivaut à la valeur nette, soit la différence entre les avoirs et les dettes d'une famille.

1. Dans le contexte de l'élaboration des politiques gouvernementales, les statistiques sur le revenu et le patrimoine peuvent être utilisées pour :
 - élaborer et mettre en oeuvre de nouvelles politiques;
 - analyser un éventail de dossiers sur l'équité et l'efficacité en matière d'imposition et de maintien du revenu.
2. Dans le contexte de la prise de décisions commerciales, les statistiques sur le revenu et le patrimoine peuvent être utilisées pour :
 - analyser les marchés;
 - prévoir la demande d'avoirs et de services;
 - mieux comprendre le fonctionnement interne de l'économie.
3. Dans le contexte de l'information des collectivités, les statistiques sur le revenu et le patrimoine sont utilisées par les administrations publiques, les médias et les organismes communautaires :
 - pour tenir les membres du public au courant de la conjoncture économique;
 - pour donner aux particuliers et aux organismes la possibilité d'effectuer des recherches et d'obliger les administrations publiques à rendre compte de leurs activités;

Quels renseignements importants peut-on tirer des statistiques provenant d'une enquête sur le patrimoine? Voici un aperçu de cinq grands domaines. Quelques exemples de questions précises sont exposés brièvement pour chacun.

Consommation future prévue - Le patrimoine est un meilleur indicateur des possibilités de consommation future que le revenu courant. Donc, les données sur les avoirs et les dettes donneront une idée de la capacité qu'ont les familles et les particuliers de s'adapter aux événements imprévus, tels que la perte d'un emploi, les périodes prolongées de maladie ou les conséquences économiques de la dissolution d'un mariage. De surcroît, elles permettront d'examiner explicitement le bien-être économique des personnes à faible revenu.

Épargne - Du point de vue conceptuel, le patrimoine est un stock, tandis que l'épargne est un flux. Cependant, on peut estimer l'épargne globale en déterminant la variation du patrimoine au cours du temps. Pour cela, il pourrait être important de modéliser les données de l'enquête sur le patrimoine avec celles d'autres enquêtes, comme l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Ou bien, en se servant des données sur le revenu tirées de l'Enquête sur les avoirs et les dettes et des données sur la consommation tirées de l'Enquête sur les dépenses des familles, on pourrait calculer les économies en soustrayant les dépenses du revenu.

Transferts intergénérationnels - L'estimation des richesses appartenant à des cohortes d'âge courantes pourrait servir à prédire la composition et la valeur nette du patrimoine susceptible d'être transféré à une génération future. On pourrait donc examiner les questions d'équité entre les générations.

Répartition des richesses - Pour caractériser la répartition des richesses au Canada, on pourrait en estimer le niveau (p. ex., médiane) et la dispersion (p. ex., coefficient de Gini), exercice qui est fréquent dans le cadre de l'étude de la répartition du revenu au Canada. Ainsi, en se servant à la fois des données de la dernière enquête détaillée sur le patrimoine effectuée au Canada et de la nouvelle enquête, on pourrait déterminer si la répartition des richesses a évolué au fil du temps et, le cas échéant, de quelle façon.

Simulations de politiques - Sans données sur les avoirs et les dettes, on ne pourrait estimer ni le rendement des modifications de la politique fiscale dans ce domaine ni les effets distributifs de ce dernier dans toute la population.

En résumé, les objectifs principaux d'une nouvelle enquête canadienne sur les biens et les dettes des familles et des particuliers seraient les suivants :

1. mettre à jour les données existantes sur le patrimoine qui remontent à plus de dix ans;
2. produire des estimations plus fiables du patrimoine en examinant soigneusement les efforts accomplis antérieurement à cet égard au Canada et en s'inspirant de l'expérience d'autres pays qui ont effectué avec succès des enquêtes sur le patrimoine;
3. servir d'outil principal pour l'analyse de nombreux dossiers publics importants ayant trait à la distribution des avoirs et dettes, aux possibilités de consommation future et à l'épargne, dossiers auxquels s'intéressent les administrations publiques, les entreprises et les collectivités.

3. Cadre conceptuel d'une nouvelle enquête sur les avoirs et les dettes

Le principe directeur de l'élaboration d'une nouvelle enquête sur les avoirs et les dettes est celui selon lequel le contenu et le plan de l'enquête proposée devraient s'écarter très peu de ceux de l'enquête précédente de 1984. Cependant, le lancement de nouvelles enquêtes (p. ex., l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu) et le remaniement d'enquêtes existantes (p. ex., le « groupement » de l'Enquête sur le revenu du ménage et l'équipement ménager et de l'Enquête sur les dépenses des familles) offrent de nouvelles possibilités. Ces enquêtes pourraient enrichir l'analyse des données provenant de l'enquête sur les avoirs et les dettes.

Le cadre conceptuel comprendra deux grands volets :

- (i) La détermination de l'unité à étudier, à savoir la famille de recensement, la famille économique ou le ménage;
- (ii) L'examen des problèmes généraux de mesure, y compris la ventilation proposée des avoirs et des dettes en éléments constituants et la valeur des pensions.

3.1 Unité d'observation

L'Enquête sur les avoirs et les dettes (EAD) de 1984 avait pour unité centrale d'analyser la famille économique. Or, cette unité familiale devrait-elle être le point de polarisation de toutes les collectes de données sur le patrimoine? Existe-t-il d'autres définitions utiles de la famille? La présente section donne un aperçu des divers concepts de la famille et des avantages ou des coûts liés à leur utilisation.

Par **famille économique**, on entend les personnes qui vivent dans un même logement et qui sont unies par les liens du sang, du mariage, de l'union de fait ou de l'adoption. Cette définition assez générale de la famille est utile, car elle englobe la notion de famille étendue, autrement dit, l'intégration de personnes apparentées ne faisant pas partie de la « famille nucléaire » traditionnelle. La plupart des études sur le bien-être se fonderaient sur cette définition de la famille, puisqu'elle précise, de façon générale, l'unité de partage des ressources. Le défaut principal de cette définition tient au fait que le lien avec les programmes et politiques du gouvernement fédéral est très faible, puisque la plupart de ces programmes ne se fondent pas sur l'analyse de la famille économique. Donc, nous passons maintenant à une définition pratique de la famille, du moins aux yeux des responsables de la politique.

Par **famille de recensement**, on entend un couple marié (avec ou sans enfants célibataires appartenant à l'un ou à l'autre conjoint, ou aux deux), un couple vivant en union de fait (de nouveau, avec ou sans enfants célibataires appartenant à l'un ou à l'autre conjoint, ou aux deux), ou une famille monoparentale dont la situation matrimoniale du chef peut être n'importe laquelle et qui compte au moins un enfant célibataire vivant dans le même logement. Cette définition de la famille, qui coïncide avec la notion de « famille nucléaire » est plus pratique du point de vue de l'élaboration des politiques. Par exemple, des conjoints peuvent partager le revenu au moment de sa déclaration aux fins d'impôt, tandis que deux frères vivant sous le même toit (dénombrés en tant que famille économique, mais non en tant que famille de recensement) ne le peuvent pas. Les décisionnaires se préoccupent plus de ce qui se passe au sein de la famille de recensement que, par exemple, au sein de la famille économique.

Enfin, par **ménage**, on entend une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et n'ont pas d'autre lieu de résidence ordinaire au Canada. Un ménage peut comprendre une personne vivant seule, un groupe de personnes qui ne sont pas apparentées mais qui partagent le même logement, ou une ou plusieurs familles. Des trois concepts décrits jusqu'à présent, celui du ménage correspond, de loin, à la définition la plus générale d'une unité collective de personnes.

Cependant, aucune des définitions de la famille examinées jusqu'ici ne permettent de résoudre le problème que pose les liens économiques entre des personnes apparentées qui ne demeurent pas dans le même logement. Par exemple, un enfant qui vit en appartement à Kingston (Ontario) pendant qu'il suit des cours à l'Université Queen's, mais qui dépend financièrement de ses parents vivant à Winnipeg (p. ex., soutien du revenu, appareils ménagers pour l'appartement, tels que téléviseur et magnétoscope) devrait-il être considéré séparément ou être inclus dans la famille de Winnipeg?

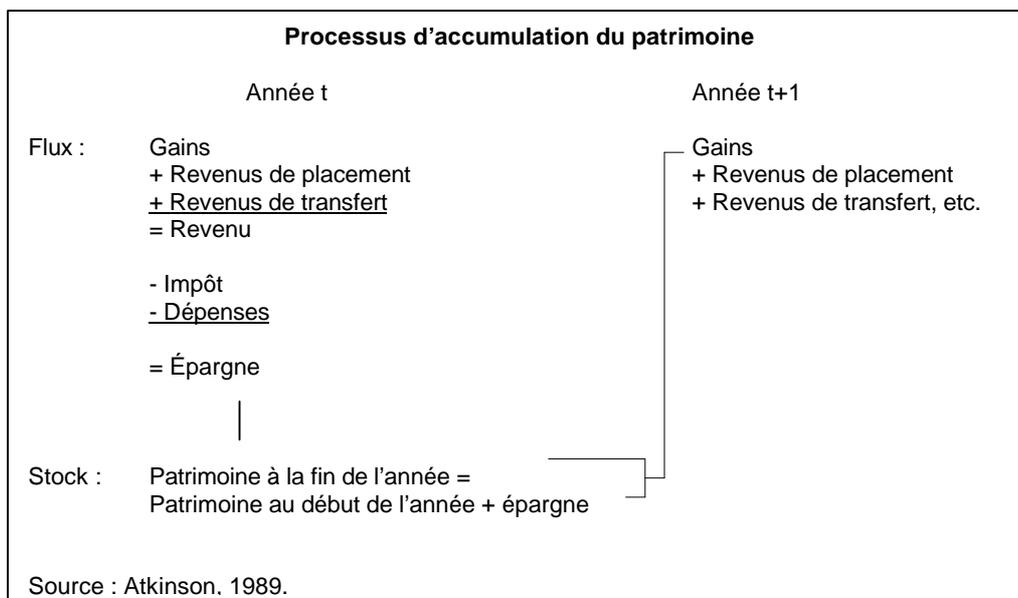
Ayant donné un aperçu des définitions possibles de la famille, il convient maintenant de déterminer quelle définition devrait être choisie pour une enquête sur les avoirs et les dettes. Comme on l'a mentionné plus haut, la définition de la famille économique est utile dans le contexte du bien-être, celle de la famille de recensement est importante du point de vue de l'élaboration des politiques, tandis que celle du ménage correspond au concept le plus général d'unité collective et permet d'établir un lien important avec les données sur les dépenses. Les trois définitions ont chacune de l'importance pour des raisons précises et, afin d'en tenir compte, la base de données devrait inclure des identificateurs des ménages, des familles économiques et des familles de recensement, pour permettre aux analystes de choisir le concept de famille le plus pertinent compte tenu de la question étudiée.

3.2 Questions générales concernant les mesures

Le revenu (p. ex., le revenu total, le revenu disponible, etc.) n'est pas une mesure du revenu soutenable à long terme qui constitue le point de départ logique pour l'établissement des projections quant au revenu ou aux possibilités de consommation futurs. Selon Atkinson (p. 39), on peut définir le revenu comme « la somme qu'une personne pourrait dépenser tout en maintenant la valeur de son patrimoine inchangée ». Ou, plus précisément, on peut définir le revenu comme les bénéfices qui découlent de l'utilisation des ressources, autrement dit qui contribuent au bien-être. En revanche, la définition du patrimoine inclut la notion de possibilités de consommation future en établissant un lien monétaire entre les diverses périodes de la vie du détenteur du patrimoine. La distinction conceptuelle importante qu'il convient de faire entre le patrimoine et le revenu est que le premier représente un stock et le second, un flux.

Le simple cadre de référence qui suit permettra peut-être de mieux comprendre la notion d'accès aux ressources économiques. En premier lieu, il est utile de faire la distinction entre le revenu, les dépenses et le patrimoine. Durant une année donnée, une personne obtient des ressources de diverses sources : gains tirés d'un emploi, revenus de placement de l'avoir et transferts gouvernementaux. Après prélèvement de l'impôt, cette personne pourra disposer de ces ressources principalement de trois façons, à savoir en les transmettant à d'autres sous forme de transferts, en les dépensant ou en augmentant l'avoir existant, donc

en augmentant son patrimoine (c.-à-d. en épargnant). Dans le dernier cas, les revenus de placement de cette personne l'année suivante seront, de ce fait, plus importants. Le diagramme ci-dessous montre l'incidence des décisions annuelles concernant le flux des ressources sur le stock d'avoir que détient une personne. Ce stock, à son tour, représente un lien monétaire entre diverses périodes de la vie de la personne.



3.2.1 Définition du patrimoine

D'un point de vue conceptuel, le patrimoine, ou la valeur nette, est un stock défini comme la situation nette débitrice (actif total moins passif total) d'une famille ou d'un particulier à une date donnée. Il est représenté par l'égalité comptable suivante :

Patrimoine (valeur nette) = actif - passif

L'*actif* correspond aux ressources qu'une famille peut utiliser pour remplir ses fonctions économiques (y compris la production de revenus et de mouvements d'encaisse). Le *passif* correspond aux obligations qui incombent à une famille à une date donnée en raison de l'acquisition de biens. Il représente le sacrifice futur d'avantages économiques qui découlera probablement des obligations actuelles qu'a contractées la famille de transférer des biens à d'autres familles ou entités dans l'avenir en raison de transactions ou d'événements passés. Bien qu'elle soit simple d'un point de vue conceptuel, la mesure du patrimoine pose des difficultés pratiques considérables.

3.2.2. Problèmes liés à l'étude du patrimoine

L'étude du patrimoine pose deux grands problèmes. Le premier consiste à concevoir une enquête qui produira un niveau de réponse satisfaisant. Le deuxième a trait à l'évaluation correcte du patrimoine. Nous les examinerons l'un après l'autre³.

D'abord, les estimations calculées d'après les données d'enquête risquent d'être entachées d'un biais de non-réponse. On examinera cette question en détail dans le cadre de l'étude de faisabilité.

La sous-déclaration de l'actif est une deuxième source de biais. Cette sous-déclaration demeure fort probable, même si on élimine complètement le biais de non-réponse. En général, les estimations du patrimoine calculées d'après les données d'enquête sur la consommation effectuées par le passé aux États-Unis ont été nettement inférieures aux estimations agrégées, comme celles produites d'après les comptes des flux de fonds⁴. Ce sont les quelques personnes les plus riches, détenant, selon toutes indications, une part très disproportionnée du patrimoine dans la plupart des pays développés, qui risquent le plus de sous-déclarer leur fortune. Aux dires de la plupart, la méthode appliquée lors de l'enquête américaine de 1983 pour lutter contre la sous-déclaration des répondants des tranches supérieures de la courbe de répartition a réduit de façon significative la sous-déclaration de la valeur nette du patrimoine. Cette méthode consistait à suréchantillonner la population de la tranche d'un demi pour cent correspondant aux revenus les plus élevés de la courbe de répartition du revenu en lui appliquant un taux quinze fois plus grand que pour l'échantillonnage transversal aléatoire des ménages. Avery et Elliehausen (1986) soutiennent que le fait d'inclure un échantillon de personnes à revenu élevé, pondéré convenablement, réduit de façon significative l'écart entre les estimations fondées sur les données d'enquête, d'une part, et sur le compte des flux de fonds, d'autre part, pour de nombreux agrégats du patrimoine.

L'évaluation du patrimoine se fonde sur deux principes généralement reconnus. En vertu du premier, inspiré du **principe de réalisation**, on considère que la valeur de réalisation, ou valeur de marché, du patrimoine correspond à la somme qui serait obtenue si les biens étaient vendus sur le marché libre. En vertu du deuxième, qui est lié au **principe de la continuité de l'exploitation**, la valeur des biens correspond à celle qui découle de leur utilisation par leur propriétaire (c.-à-d. évaluation au coût de remplacement).

En principe, les estimations du patrimoine fondées sur le principe de la continuité de l'exploitation devraient surpasser considérablement celles calculées en vertu du principe de réalisation. Par exemple, la valeur d'exploitation de l'avoir des propriétaires d'une entreprise familiale surpassera vraisemblablement souvent la valeur marchande. Dans certains cas, comme l'évaluation des droits de pension, un bien pourrait n'avoir aucune valeur de réalisation, mais avoir une certaine valeur d'exploitation.

Or, il serait difficile d'obtenir des réponses précises, quel que soit le principe d'évaluation utilisé. Les problèmes seraient particulièrement graves dans le cas d'actifs pour lesquels la détermination de la valeur d'exploitation nécessite des calculs compliqués concernant l'espérance de vie, etc. Cependant, même l'utilisation de la méthode de la valeur marchande pose des difficultés, car certains biens, comme les maisons et les actions non cotées n'ont pas de prix de marché établi. Dans le cas de la plupart des enquêtes sur le patrimoine, on incite généralement les répondants à utiliser la méthode de réalisation dans la mesure du possible.

³ Ces problèmes seront examinés plus en détail au moment de l'étude de faisabilité, mais ils sont mentionnés ici parce qu'il s'agit en fait de problèmes conceptuels liés à la détermination et à l'évaluation du patrimoine.

⁴ Pour une étude détaillée de cette question, consulter Avery et coll. (1988) et Juster et Kuester (1991).

3.2.3. Cadre comptable du patrimoine

Un moyen de comprendre les catégories des avoirs et des dettes consisterait à adopter le cadre comptable classique du bilan d'entreprise, puisque, du moins en théorie, on peut percevoir une unité familiale de façon semblable à une entreprise commerciale. Pour cela, on doit ventiler l'actif total en actif à court terme et en actif immobilisé, et le passif total en dettes à court terme et en dettes à long terme.

L'**actif à court terme** (p. ex., portefeuille de fonds communs de placement) correspond, par définition, aux biens facilement convertibles en espèces. L'**actif immobilisé** (p. ex., maison) correspond aux biens qui ne peuvent être convertis facilement en espèces, car il n'existe aucun marché aisément accessible pour leur acquisition ou leur liquidation. Le **passif à court terme** correspond à la part des dettes totales qu'il est prévu de rembourser dans l'année (p. ex., comptes de carte de crédit). Le **passif à long terme** représente la part des dettes totales qui reste non acquittée pendant plus d'un an (p. ex., montant du principal d'un emprunt hypothécaire pour une maison moins la tranche échéant dans l'année).

La ventilation du passif en dettes à court et à long terme facilite certes la tâche des analystes, mais elle est parfois assez difficile à exécuter dans le cadre d'une enquête. Par exemple, beaucoup de répondants pourraient connaître le montant non réglé d'un emprunt hypothécaire, mais non la valeur de la tranche de cette dette échéant dans l'année (c.-à-d. la part de la valeur totale non acquittée de l'emprunt qui doit être remboursée dans l'année). Cependant, la ventilation de l'actif et du passif en éléments à court et à long terme présente l'avantage de fournir les renseignements nécessaires pour déterminer la situation de liquidité ou de solvabilité des familles et des particuliers (c.-à-d. sont-ils à un chèque de paie près de ne pouvoir honorer les obligations qu'ils doivent acquitter dans les prochains mois?).

On peut définir le patrimoine au sens large ou restreint. En ce qui concerne les questions d'ordre public, comme l'accès aux biens et aux services publics, ou l'accès à des biens collectifs et la propriété d'obligations collectives, il est souhaitable d'adopter un cadre conceptuel général pour définir le patrimoine. Cependant, à mesure qu'on élargit le cadre conceptuel, l'évaluation devient plus difficile, puisqu'il faut alors déterminer la valeur économique de transactions non marchandes ou d'éléments d'actifs incorporels. La classification du patrimoine au niveau le plus général figure dans le graphique ci-dessous.

Classification générale du patrimoine	
A.	Ressources financières agent, dépôts et créances (actions, prêts, etc.)
B.	Ressources non financières, autres qu'humaines <ol style="list-style-type: none"> 1. Corporelles <ol style="list-style-type: none"> i. Naturelles : Environnement, terres, ressources minérales, combustibles fossiles, etc. ii. Fabriquées : Structures durables, machines, équipement, etc. 2. Incorporelles <ol style="list-style-type: none"> i. Naturelles : Beauté des sites, etc. ii. Autres : Droits légaux, langue, traditions culturelles, etc.
C.	Humaines <ol style="list-style-type: none"> 1. Travail : Puissance de travail 2. Compétences : Fonctions du niveau de scolarité et de la santé
Source : New Zealand Department of Statistics, 1991.	

Il est utile de présenter ce cadre de référence général, car il permet d'examiner la notion de bien-être économique dans le contexte plus large du bien-être social. Il montre à quel point les définitions du patrimoine familial s'éloignent du concept de « bien-être ». Toutefois, afin de comprendre les richesses que possèdent les familles et les particuliers, il serait sans doute profitable de définir un cadre de référence plus pratique. Bien que sa portée soit nettement plus restreinte que celle illustrée dans le graphique ci-dessus, le cadre de référence du patrimoine familial présenté dans le graphique qui suit fournit un cadre raisonnable pour la collecte de données sur le patrimoine, surtout parce qu'il dépend moins de l'évaluation des biens incorporels et du « patrimoine collectif » (p. ex., l'air).

Le traitement des cotisations aux régimes de sécurité sociale en tant que revenus a également des répercussions sur la mesure du patrimoine⁵. Si elles sont comprises dans le revenu, les cotisations font partie des économies et sont accumulées à titre d'avoir de la famille dans les fonds de pension. Cet avoir fait donc partie du patrimoine. Cependant, la famille n'a pas accès à cette forme de patrimoine jusqu'au moment de la retraite des bénéficiaires et ne peut l'échanger contre d'autres formes de richesse. Donc, il serait préférable de considérer cet avoir comme un élément d'actif du fonds de pension et de traiter comme un revenu les prestations de retraite plutôt que les cotisations originales. De même, les polices d'assurance-vie ne peuvent être réalisées à leur valeur complète avant l'échéance. Donc, il est recommandé d'inclure la valeur de rachat dans la mesure du patrimoine d'un particulier ou d'une famille.

Classification du patrimoine familial ou particulier	
I.	Patrimoine négociable :
1.	Actif
	- biens immobiliers résidentiels
	- autres biens (p. ex. objets d'art, objets de collection)
	- droits d'auteur et brevets
	- argent
	- placement financier (y compris l'avoir des propriétaires dans des entreprises non constituées en personnes morales)
	moins
2.	Dettes
II.	Patrimoine semi-négociable :
	- valeur de rachat des assurances-vie
III.	Patrimoine non négociable :
	- autre assurances-vie et avoir de retraite (financés et non financés)
Source : New Zealand Department of Statistics, 1991.	

⁵ La suite de la présente section s'inspire en grande partie de l'expérience de la Nouvelle-Zélande, telle que décrite dans *Income and Wealth Statistics*, 1991.

En ce qui concerne les droits à pension en général, Rushbrooke et Wells soutiennent que « même si le droit à un flux futur de revenus est susceptible d'influer sur le comportement de la personne en ce qui a trait à l'épargne, il ne fait pas partie d'un portefeuille financier que cette personne pourrait négocier à l'heure actuelle et utiliser pour financer sa consommation courante ou d'autres placements : il s'agit d'un élément d'actif sur lequel la personne n'a aucun contrôle, mais pour lequel il y a engagement d'une part du revenu » (p. 23).

Donc, selon l'usage que l'on veut faire des renseignements collectés, il pourrait être judicieux d'employer des définitions distinctes du patrimoine familial ou particulier, soit :

C la valeur nette négociable;

C la valeur nette négociable plus les formes semi-négociables et non négociables du patrimoine (ces dernières étant souvent appelées « éléments hors bilan »).

4. Variables proposées

La présente section donne un aperçu des variables que l'on propose d'inclure dans la nouvelle enquête sur les avoirs et les dettes. Ces variables ont été définies en tenant compte de leur comparabilité à celles de l'Enquête sur les finances des consommateurs effectuée en 1984 par Statistique Canada et à celles de l'enquête de même nom effectuée aux États-Unis par le *Federal Reserve Board*.

Le « bilan » présenté à la page suivante résume les éléments que comprendrait l'enquête sur les avoirs et les dettes. Ces éléments sont également repris sur la liste de variables qui figure aux pages suivantes, avec des renseignements supplémentaires pour donner une idée de la méthode de collecte de ces données. Les questions réelles seront rédigées à un stade ultérieur du développement de l'enquête, après qu'on aura convenu du contenu.

Bilan familial

Argent comptant
 Dépôts dans des comptes bancaires
 Dépôts à terme, comptes d'épargne, certificats de placement
 Obligations d'épargne du Canada
 Titres négociables (p. ex. Actions cotées en bourse, obligations, mandats, etc.)
 Autres biens financiers (p. ex. Détentions de biens en fiducie, prêts hypothécaires au titre d'autres propriétés)
 Éléments divers d'actif à court terme (p. ex. Redevances, brevets, etc.)

Actif à court terme total*

Biens immobiliers autres que la maison familiale
 Valeur marchande de la résidence principale
 Valeur marchande d'autres maisons ou propriétés
 Valeur marchande des véhicules
 Capitaux propres dans une entreprise, une entreprise agricole, un cabinet professionnel

Actif total

Débit des cartes de crédit
 Autres comptes d'achat à crédit et dettes remboursables par versements
 Emprunts bancaires garantis
 Autres emprunts bancaires garantis
 Emprunts étudiants
 Toutes les autres dettes à court terme (p. ex. Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an)

Passif à court terme total*

Emprunt hypothécaire sur la résidence principale
 Emprunt hypothécaire sur la résidence secondaire
 Toutes les autres dettes à long terme (p. ex. Emprunts pour d'autres propriétés, dettes à long terme résultant de prêts étudiants, emprunts bancaires, etc.)

Passif total

Valeur nette (=actif total – passif total)

* Les éléments d'actif sont considérés à court terme dans la mesure où ils sont facilement convertibles en espèces ou en instruments assimilables à des espèces. Les éléments de passif sont considérés à court terme s'ils doivent être remboursés en un an. Ceci inclut la tranche de la dette à long terme échéant dans l'année.

Éléments hors bilan**

Pensions
 Assurance-vie
 Loyers et contrats de crédit-bail

** Bien qu'ils soient pris en compte, ces éléments ne seront pas inclus dans le bilan familial. Ils n'entreront pas dans le calcul de la valeur nette, afin que les analystes puissent les inclure là où ils le jugent le plus approprié.

4.1 Avoirs et dettes

La collecte de données sur les avoirs et sur les dettes est loin d'être simple. Au stade de la conception du questionnaire, il convient de tenir compte de deux éléments dominants, mais contraires, c'est-à-dire la qualité des données, d'une part, et la longueur de l'interview et le fardeau de réponse, d'autre part.

Pour effectuer l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1984, Statistique Canada a choisi de poser des questions assez globales au sujet des avoirs et des dettes des membres de la famille. Cependant, à ce niveau de détail, on peut se heurter à des problèmes de mémoire, particulièrement si la situation financière de la famille est complexe. Supposons, par exemple, qu'une famille se serve de cinq cartes de crédit différentes. Du point de vue de la qualité des données, au lieu de demander au répondant de déclarer un montant global pour l'ensemble des cartes, il serait préférable de lui demander de considérer les cartes séparément et de déclarer pour chacune le solde non réglé, puis faire la totalisation plus tard. Cette méthode plus détaillée est celle qui est recommandée dans l'ensemble pour la nouvelle enquête, en vue d'améliorer la qualité des données.

Il est prévu d'adopter une méthode comparable pour recueillir les données sur les éléments d'actif et de passif associés à la propriété du domicile. Pour nombre de ménages canadiens, ces éléments, loin d'être insignifiants, représentent une proportion importante de la valeur nette. Cependant, le répondant pourrait avoir de la difficulté à estimer ces montants. Donc, il pourrait être nécessaire de poser une série de questions assez détaillées pour obtenir des données précises. Par exemple, on demandera au répondant d'estimer la valeur marchande actuelle du domicile. Il faudra peut-être poser une série de questions sur, par exemple, le prix d'achat, la date d'achat et les montants investis dans les agrandissements et les rénovations. De tels renseignements permettraient de valider la valeur marchande estimée par le répondant ou d'imputer une valeur si ce dernier ne peut fournir une estimation. En ce qui concerne les dettes, en plus de demander quel est le montant exigible à court terme, il faudra peut-être poser une série de questions sur l'emprunt hypothécaire pour pouvoir estimer plus facilement la tranche non payée de la dette si le répondant ne peut indiquer ce montant avec certitude.

Enfin, il convient de souligner que le tableau qui suit, où est décrit le contenu proposé des données sur les avoirs et les dettes, comprend quelques éléments qui ne sont pas reliés directement à la mesure de la valeur nette, mais qui s'inscrivent néanmoins dans le cadre des objectifs généraux de l'enquête.

On propose de poser quelques questions visant à mesurer la valeur monétaire des polices d'assurance. Un des objectifs de l'enquête consiste à fournir des renseignements sur la vulnérabilité financière, autrement dit la capacité des familles à s'adapter à des événements imprévus. Pour pouvoir effectuer ce genre d'évaluation, il est important d'estimer la valeur des avoirs qui seront transmis aux personnes à charge en cas de décès.

Également en vue de faciliter l'évaluation de la vulnérabilité financière, il est prévu de poser des questions pour déterminer les charges locatives mensuelles, c'est-à-dire le loyer et les redevances de crédit-bail. Le loyer n'est ni un élément d'actif ni un élément de passif, mais, afin de maintenir son niveau de vie courant, la famille doit disposer de suffisamment de fonds pour couvrir ses frais d'hébergement. Une famille qui, en cas d'événements imprévus, comme la perte d'un emploi, se trouverait dans l'impossibilité de payer le loyer (à cause du manque d'autres biens) serait considérée comme vulnérable.

Le problème du crédit-bail (par exemple, la location de véhicules avec option d'achat) est important, car ce genre de transaction est devenu assez fréquent. Selon certaines écoles de pensée, un véhicule loué avec option d'achat doit être considéré comme un élément d'actif (c.-à-d. une dépense capitalisée), tandis que selon d'autres, il doit être vu comme une dépense. On juge souhaitable d'étudier la question du crédit-bail dans le cadre de l'évaluation de la vulnérabilité comme on l'a décrit plus haut.

Variable	Niveau de détail	Utilisation de l'information / questions / commentaires
Crédit / cartes de crédit		
<p>Cartes de crédit, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cartes de stations-services - cartes de magasins de détail - cartes de compagnies aériennes, d'entreprises de location de voitures 	<p>Pour chaque carte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - type de carte - montant non réglé après le dernier paiement - limite de crédit - type d'établissement qui a émis la carte 	<p>L'intention est de déterminer le solde total non réglé des emprunts sur cartes de crédit. On posera une série de questions sur chaque carte pour obtenir la réponse la plus précise possible. Pour des raisons de confidentialité, les données ne peuvent être diffusées pour des cartes particulières.</p> <p>Les renseignements seront utilisés pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesurer l'endettement courant; - déterminer dans quelle mesure le répondant dépend des cartes de crédit; - évaluer le risque d'endettement / de vulnérabilité.
<p>Autres comptes d'achat à crédit, p. ex., plans de remboursement à tempérament ou de paiement différé « sans versement d'acompte »</p>	<p>Solde total non réglé après le dernier paiement effectué pour chacun de ces comptes</p> <ul style="list-style-type: none"> - type d'établissement qui a ouvert le compte 	<p>Mesure du fardeau de la dette à court terme</p>
<p>Lignes de crédit, y compris les lignes de crédit gagées sur biens immobiliers ou toute autre marge de crédit</p>	<p>Pour chaque ligne de crédit accordée par une banque ou un autre établissement financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - montant total empruntable - solde non réglé à l'heure actuelle - type d'établissement qui a accordé la ligne de crédit 	<p>Mesure du risque d'endettement et évaluation de la vulnérabilité.</p>
Habitation / biens		
<p>Avoir lié à la propriété de l'habitation (habitation occupée par le propriétaire)</p>	<p>Pour les habitations occupées par le propriétaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valeur actuelle de l'habitation et du terrain - mesure dans laquelle le répondant considère l'estimation correcte - date d'achat - prix d'achat - date, nature et coût approximatif des principaux travaux d'agrandissement et de rénovation 	<p>Utilisée pour valider l'estimation de la valeur actuelle ou pour imputer une valeur si l'estimation fait défaut. Une autre façon de valider la valeur consisterait à poser des questions sur le type, la taille, l'emplacement et les caractéristiques de l'habitation.</p>
<p>Dettes liées à la propriété de l'habitation (habitation occupée par le propriétaire)</p>	<p>Pour chaque emprunt hypothécaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - solde non réglé - date de référence - type d'établissement qui a accordé le prêt 	<p>Une série de questions sur l'emprunt hypothécaire pourraient être nécessaires si le solde non réglé est inconnu.</p> <p>Utilisée pour mesurer la dette totale non remboursée relative à un emprunt hypothécaire au titre d'une habitation occupée par le propriétaire.</p>

Variable	Niveau de détail	Utilisation de l'information / questions / commentaires
Loyer	Montant du versement mensuel - certains ou tous les services publics inclus - meublé ou non meublé	N'est pas un élément d'actif. Cependant, les renseignements seront utilisés pour évaluer la vulnérabilité, car il s'agit d'une dépense de base, qui doit continuer à être couverte en cas de circonstances imprévues.
Avoir et dettes associés à la propriété d'autres biens	Inclut les autres biens immobiliers, comme une parcelle, une résidence secondaire de loisir, une maison ou un appartement en multipropriété, un immeuble à logements multiples, une propriété commerciale ou d'autres placements immobiliers, y compris les biens possédés en partenariat. N'inclut pas les biens immobiliers appartenant à une entreprise (traités ailleurs). Pour chaque bien de ce type : - genre de bien - propriété (propriété du répondant, propriété conjointe, partenariat, multipropriété, autre) - part du répondant - en ce qui concerne la part de la propriété revenant au répondant : - valeur actuelle - date d'achat - prix d'achat total - emprunts/emprunts hypothécaires non réglés	Une série de questions pourraient être nécessaires pour évaluer le bien ou les emprunts au titre de ce bien, si leur valeur est inconnue.
Véhicules		
Avoir et dettes liés aux voitures / fourgonnettes / camions	(Exclut les motocyclettes, les tracteurs, les souffleuses à neige, etc., ou tout véhicule appartenant à une entreprise.) Pour chaque véhicule : - marque, modèle et année - année du modèle - valeur actuelle - année de l'achat - montant non réglé de l'emprunt (à l'exclusion de tout emprunt déjà mentionné)	Les données sur la marque, le modèle et l'année seront utilisées pour imputer la valeur, si celle-ci est inconnue. Une série de questions seront posées si le montant est inconnu.

Variable	Niveau de détail	Utilisation de l'information / questions / commentaires
Avoir et dettes liés à d'autres véhicules	<p>Inclut les véhicules appartenant à une entreprise, mais utilisés régulièrement à des fins personnelles, les autocaravanes, les véhicules de plaisance, les motocyclettes, les bateaux et les aéronefs.</p> <p>Pour chaque véhicule :</p> <ul style="list-style-type: none"> - type et âge - valeur actuelle - mêmes questions sur les emprunts que pour les voitures / fourgonnettes / camions 	
Crédit-bail		
Véhicules loués avec option d'achat	<p>Pour chaque véhicule :</p> <ul style="list-style-type: none"> - marque, modèle et année - paiement mensuel - année / mois de la signature du contrat original 	<p>Bien que ces véhicules ne soient pas un élément d'actif, les renseignements seront utilisés pour évaluer la vulnérabilité, puisqu'ils constituent une obligation qui doit continuer à être honorée en cas de circonstances imprévues.</p>
Autres articles loués avec option d'achat	Type d'article, paiement mensuel	Seulement pour les biens importants
Emprunts		
Emprunts étudiants	<p>Montant non réglé des emprunts au titre des frais de scolarité, à l'exclusion du solde des cartes de crédit ou de tout emprunt déjà mentionné.</p> <p>Pour chaque emprunt :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mois et année auxquels le prêt a été consenti - montant emprunté, sans compter les frais de financement - type d'établissement qui a consenti le prêt - montant non remboursé 	
Tous les autres emprunts	<p>Y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - emprunts pour l'achat d'un bien / d'une maison, comme les prêts accordés par un parent ou par le vendeur (non comptés comme emprunts à la section sur les emprunts hypothécaires); - emprunts pour l'exécution de travaux importants d'agrandissement ou de rénovation de l'habitation; - emprunts pour l'achat d'appareils 	

Variable	Niveau de détail	Utilisation de l'information / questions / commentaires
	<p>électroménagers ou de meubles, ou pour le règlement de frais médicaux; - emprunts personnels auprès d'amis ou de parents.</p> <p>Pour chaque emprunt :</p> <ul style="list-style-type: none"> - solde non réglé; - type d'établissement qui a consenti le prêt. 	<p>Une série de questions sur le plan de remboursement pourraient être nécessaires si le montant est inconnu.</p>
Créances hypothécaires		
Créances hypothécaires au nom du répondant	<p>Prêts consentis par le répondant pour l'achat de biens immobiliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - y compris l'acceptation d'un billet, d'une convention immobilière ou d'un emprunt hypothécaire de l'acheteur; - n'inclut pas les biens appartenant à une entreprise dont le répondant est propriétaire ou dans laquelle il a des intérêts. <p>Pour chaque prêt de ce genre pour lequel de l'argent est dû au répondant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mois et année de la signature du contrat d'emprunt hypothécaire - montant prêté - montant non remboursé 	
Entreprises		
Biens commerciaux	<p>Inclut les entreprises agricoles, les entreprises ou les cabinets professionnels sous forme d'entreprise individuelle, de partenariat ou de société fermée.</p> <p>Pour chaque type d'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - situation légale : partenariat, entreprise individuelle, société fermée, autre; - participation; - financement garanti par des biens personnels ou contrats d'emprunt cosignés ou garantis; - montant dû au répondant par l'entreprise; - montant dû à l'entreprise par le répondant; - valeur nette de la part du répondant - prix à laquelle il pourrait la vendre; 	<p>Pour mesurer l'avoir des propriétaires, c.-à-d. le placement net estimé (valeur marchande des actifs moins les éléments de passif) dans l'entreprise, l'entreprise agricole ou le cabinet professionnel.</p> <p>Sauf s'il a déjà été mentionné.</p>

Variable	Niveau de détail	Utilisation de l'information / questions / commentaires
	<ul style="list-style-type: none"> - recettes / ventes brutes globales de l'entreprise l'année dernière; - revenu net total de l'entreprise avant impôt l'année dernière. 	
Biens financiers		
Comptes de chèques et d'épargne	Pour chaque compte (principal et autre) : <ul style="list-style-type: none"> - type de compte (p. ex., chèques, épargne) - type d'établissement qui a ouvert le compte - solde courant 	
Comptes en devises étrangères	Pour chaque compte (non mentionné précédemment) : <ul style="list-style-type: none"> - solde courant - type de devises 	
Argent en caisse	Inclut les chèques ou les mandats non encaissés. <ul style="list-style-type: none"> - valeur totale 	
Dépôts à terme, certificats d'épargne / de placement	Pour chacun : <ul style="list-style-type: none"> - type d'établissement qui a ouvert le compte; - valeur actuelle (c.-à-d. principal plus intérêts courus à recevoir) 	
Obligations d'épargne du Canada	Valeur nominale des émissions remboursées à tempérament. <ul style="list-style-type: none"> - montant des versements échelonnés non réglés Pour les émissions complètement remboursées, valeur totale des coupons non encaissés et des intérêts accumulés.	
Autres obligations	Inclut les autres obligations émises par les administrations fédérale, provinciales et municipales, les obligations et les obligations non garanties de sociétés, les bons du Trésor, ainsi que la valeur des obligations étrangères garanties et non garanties. N'inclut pas les obligations ni les bons du Trésor détenus dans les comptes de pension ou en fiducie, ou bien dans les comptes déjà mentionnés.	

Variable	Niveau de détail	Utilisation de l'information / questions / commentaires
	Valeur nominale totale Valeur marchande totale	
Actions cotées en bourse	Exclut les actions détenues sous forme de fonds communs de placement, au titre d'un régime de retraite ou en fiducie, ou dans les comptes ou les entreprises déjà déclarés. Nombre de sociétés dont les actions font partie du portefeuille. Valeur marchande totale des actions. - Quelle part de ce montant représente la valeur marchande totale des actions d'une société pour laquelle le répondant travaille ou a travaillé?	Mesure d'une composante des avantages sociaux offerts sur le marché du travail pour laquelle aucun autre renseignement n'existe.
Fonds communs de placement	Exclut les fonds détenus au titre d'un régime de pension. Pour chaque fonds : - type (actions, obligations, marché monétaire, autre) - valeur marchande actuelle	
Assurance-vie		
Avoir et dettes liés aux assurances-vie	Type d'assurance-vie : temporaire, non temporaire Pour les polices d'assurance-vie temporaire : - valeur nominale (c'est-à-dire le montant qui serait versé en cas de décès). Pour les polices qui acquièrent une valeur de rachat ou au titre desquelles on peut emprunter (vie entière, universelle ou vie entière selon l'hypothèse actuelle) : - valeur de rachat (montant reçu par le titulaire du contrat d'assurance-vie s'il met fin au contrat) - valeur nominale actuelle de toutes les polices; - montant de l'emprunt garanti par la police (vérifier si l'emprunt a déjà été déclaré et s'il est inclus dans la valeur susmentionnée)	Non-temporaire : assurance-vie entière ou universelle, assurance-vie entière selon l'hypothèse actuelle La valeur de rachat peut être considérée comme un élément d'actif. La valeur nominale facilite l'évaluation de la vulnérabilité financière. Il s'agit de la somme qui serait versée aux ayants droit de l'assuré (généralement les autres membres de la famille) à son décès. Les sommes empruntées font partie du fardeau courant de la dette.

Autres biens		
Comptes ouverts par des courtiers en valeurs mobilières	<p>Les comptes d' « espèces » ou d' « espèces au jour le jour » ouverts par un courtier, une société de fonds communs de placement ou une société d'investissement; ces comptes servent au dépôt de l'argent provenant de la vente d'actions, de fonds communs de placement, etc., jusqu'à ce qui soit réinvesti.</p> <p>Valeur monétaire totale de ces comptes.</p> <p>Solde actuel non remboursé des prêts sur marge consentis par un courtier en valeurs mobilières et qui n'ont pas encore été mentionnés.</p>	À l'exception des comptes déjà mentionnés.
Comptes en fiducie ou comptes de rente	<p>N'inclut pas les comptes du genre pension ou tout autre bien déjà enregistré.</p> <p>Pour chaque compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - type (en fiducie légale, rente, compte de placement géré, autre); - valeur monétaire totale du titre de participation, le cas échéant. 	
Autres avoirs	<p>Valeur du régime enregistré d'épargne-études.</p> <p>Autres avoirs, p. ex., objets d'art, métaux précieux, antiquités, contrats futurs, redevances, etc. Pour chaque bien valant au moins 5 000 \$:</p> <ul style="list-style-type: none"> - type de bien; - valeur monétaire totale. 	
Autres sommes d'argent dues au répondant	<p>(Par des amis, des parents ne faisant pas partie du ménage)</p> <ul style="list-style-type: none"> - montant total dû au répondant. 	

4.2 Régimes de retraite et d'épargne-retraite

L'argent que les particuliers accumulent dans des régimes d'épargne-retraite représente une part importante de leur patrimoine, voire parfois la plus importante. Cependant, l'évaluation des biens détenus au titre de ces régimes est un des problèmes les plus difficiles à résoudre lorsqu'on effectue une enquête sur le patrimoine.

Les fonds d'épargne-retraite peuvent être investis dans plusieurs types de véhicules / régimes :

- régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
- rente;

- fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), fonds de revenu viager (FRV), fonds de revenu de retraite immobilisé (FRR);
- régime de participation différée aux bénéficiaires (RPDB);
- régime enregistré de retraite parrainé par l'employeur (RER).

Sauf dans le cas des RER, la valeur actuelle de l'épargne au titre de ces régimes est connue et peut être établie d'après les états des résultats produits par l'établissement financier où l'argent est placé. Cette valeur pourrait donc être portée à l'actif du particulier, même si, dans certains cas, l'argent est immobilisé jusqu'à ce qu'il produise un flux de revenus, au moment de la retraite. Malheureusement, il est plus difficile d'attribuer une valeur aux cotisations à un RER. Il serait donc inapproprié de porter ces cotisations à l'actif du particulier, car on ne peut les convertir en une somme forfaitaire, puisqu'elles seront utilisées pour fournir un flux de revenus de retraite. Qui plus est, après le décès du bénéficiaire, le montant total ne fait pas partie de la succession, même si, souvent, le conjoint ou la conjointe continue de recevoir des prestations.

Étant donné les difficultés inhérentes à l'évaluation des pensions, nombre d'enquêtes sur le patrimoine ne tiennent pas compte des droits éventuels aux pensions publiques ou privées. Pourtant, le droit à pension a une valeur importante puisque, en son absence, d'autres biens devraient être accumulés (p. ex., actions, obligations) pour produire un flux équivalent de revenus futurs.

À l'heure actuelle, environ 45 % de la population active participe à un RER. La valeur globale des actifs investis dans ces régimes est de l'ordre d'un demi-milliard de dollars. Une enquête sur le patrimoine fournirait le moyen, non disponible antérieurement, de déterminer comment ces actifs sont répartis dans la population. Ceci étant dit, au niveau des particuliers, l'estimation de ces actifs n'est pas une tâche simple. Suit une brève description des deux grandes catégories de RER qui permettra de comprendre pourquoi.

Régimes à cotisations déterminées : Dans le cas de ces régimes, la contribution patronale et, si le régime est contributif, la contribution salariale sont fixées d'avance, par exemple, à 4 % du salaire. Les cotisations et les gains de placement sont accumulés et, au moment de la retraite, utilisés pour acheter une rente ou tout autre instrument produisant un revenu de retraite. À n'importe quel point dans le temps, la valeur de la pension est égale aux cotisations accumulées plus les gains de placement. Le bénéficiaire connaît parfois cette valeur, car l'employeur est tenu de lui fournir un état annuel des résultats du régime contenant cette information. Dans la négative, il est possible de calculer la valeur approximative si on peut identifier le régime et effectuer un couplage avec les données de la base de données sur les régimes de retraite du Canada de Statistique Canada. Environ 10 % seulement des cotisants à un RER participent à ce type de plan.

Régimes à prestations déterminées : Les participants à ces régimes (90 % des participants à un RER) obtiennent la promesse qu'une rente déterminée leur sera versée à la retraite. Par exemple, une rente type correspondrait à 2 % de la moyenne des gains des années au service de l'employeur les plus fortement rémunérées multipliés par le nombre d'années de service. Donc, une personne de 40 ans qui participe à un régime depuis cinq ans et dont le salaire moyen est de 30 000 \$ pourrait s'attendre à recevoir une rente annuelle de 3 000 \$ à l'âge de 65 ans (l'âge normal de la retraite est précisé dans le cas de la plupart des régimes). On considère généralement que la valeur de cet actif correspond à la valeur actualisée du futur flux de prestations (3 000 \$ par an dans l'exemple choisi). Pour estimer cette valeur, il faut connaître les dispositions du régime; il est aussi nécessaire de faire des suppositions quant aux taux d'intérêt et à l'espérance de vie. Pour ce type de régime, il est recommandé de calculer la valeur de la rente en supposant que :

- la possibilité de service futur n'est pas envisagée;
- la retraite aura lieu à la date normale de retraite précisée par le régime.

Voici une liste illustrative des éléments nécessaires pour évaluer les avoirs de retraite.

Renseignements nécessaires pour évaluer les prestations de retraite					
	Régime à cotisations déterminées		Régime à prestations déterminées		
	Achat au comptant	Participation aux bénéficiaires	Solde final	Moyenne des Années de services	Prestations forfaitaires
<i>Éléments nécessaires pour le calcul</i> Valeur des prestations	- taux de cotisations - gains de placement présumés - années de service - salaire	- même éléments que pour l'achat au comptant, sauf qu'il faut aussi connaître les bénéfices de l'entreprise. Le calcul ne vaut vraisemblablement pas la peine d'être fait, puisqu'il n'existe qu'environ 10000 participants à ce type de régime.	- taux de cotisation salariale - taux des prestations - années de service - salaire - âge actuel et âge de la retraite - gains de placement et espérance de vie présumés - indexation des prestations	- même éléments que pour le salaire final	- même éléments que pour le salaire final

Comme il se peut que les utilisateurs de ces données veuillent se fonder sur leurs propres hypothèses pour calculer la valeur des prestations d'un RER, on propose de produire à partir des données de la présente enquête un fichier de microdonnées contenant à la fois l'estimation de la valeur et les données élémentaires utilisées pour la calculer (voir les éléments qui figurent sous la rubrique « valeur du RER offert par l'employeur actuel » de la liste qui figure plus bas).

Un des problèmes les plus importants que pose l'évaluation des prestations de retraite à partir des données d'une enquête-ménage tient à ce que les particuliers connaissent rarement suffisamment de détails au sujet de leur RER pour qu'il soit possible d'effectuer facilement l'estimation. En effet, il se pourrait qu'ils ne sachent même pas s'ils participent à un régime. Nous espérons que l'utilisation du numéro d'enregistrement du régime de retraite (qui figure sur le feuillet T4) permettra d'effectuer un couplage avec la banque de données sur les régimes de retraite du Canada de Statistique Canada, car elle qui contient les renseignements sur les dispositions principales de tous les RER du pays. On examinera également d'autres méthodes, comme l'utilisation du facteur d'équivalence (FE), pour évaluer les pensions quand on ne dispose pas d'autres renseignements.

Néanmoins, on doit résoudre certains problèmes posés par la méthode d'évaluation des prestations au titre d'un RER. Ces problèmes sont les suivants :

- 1) La valeur associée au RPC / RRQ - La plupart des régimes à prestations déterminées sont intégrés au RPC / RRQ, ce qui signifie qu'une partie des prestations déterminées est versée par ces régimes gouvernementaux. La valeur de la part des prestations provenant du RPC / RRQ devrait être exclue de la valeur des prestations au titre du RER. Sinon, les personnes participant à des régimes intégrés et non intégrés seraient traitées de façon différente. Devrait-on essayer d'attribuer une valeur aux prestations attendues au titre du RPC / RRQ? Cet exercice augmenterait considérablement le coût de l'enquête. Or, cette augmentation ne serait pas nécessairement justifiée.
- 2) Évaluation des pensions découlant d'un emploi antérieur - La possibilité d'évaluer correctement les prestations dépend de la capacité de remémorisation du répondant. (Le problème ne se pose pas si la

personne a transféré l'argent dans un REER immobilisé.) L'évaluation de ces prestations nécessite des renseignements sur les années de service, le salaire et le numéro d'enregistrement du régime, afin d'effectuer un couplage avec la base de données sur les régimes de retraite du Canada. Cette dépense ne serait justifiée que si la personne a été longtemps au service d'un employeur antérieur.

- 3) Division du crédit au moment du divorce - Il se peut qu'une personne qui divorce participe à un régime de retraite et transfère une partie de la valeur de sa pension à son ancien conjoint. Si le conjoint bénéficiaire a placé cet argent dans un REER, il devrait être facile de déterminer la valeur du transfert. Toutefois, pour soustraire cette valeur de la pension du conjoint qui participe au régime, il faudrait poser une longue série de questions sur la nature de la division du crédit. Cet exercice est jugé plus coûteux qu'on ne pourrait le justifier.
- 4) Évaluation des pensions en cours de versement - Comme des objets de cet élément de l'enquête est d'aider les analystes à évaluer le revenu futur provenant des fonds de pension, est-ce important d'évaluer les pensions pour lesquelles le versement des prestations de retraite a déjà commencé? Ainsi notre approche serait uniforme, que la pension fournisse un flux de revenu à l'heure actuelle ou pas c'est une question qu'il faudra régler avec l'aide des commentaires des personnes intéressées.

Si l'évaluation des prestations au titre d'un RER n'est pas une science exacte et qu'on ne peut ajouter, de façon appropriée, cette valeur à celle des autres biens de la personne, comment ce renseignement sera-t-il utilisé? La valeur proprement dite de la pension, ou une échelle d' « adéquation des prestations escomptées » fondée sur les taux de cotisation et(ou) des prestations du régime et sur la durée de participation à ce dernier peut ajouter une dimension au tableau que l'on obtient du patrimoine de la personne ou du ménage. Par exemple, une personne dont la valeur nette du patrimoine est faible mais qui s'attend à recevoir une pension assez généreuse est, de toute évidence dans une situation différente de celle qui ne peut s'attendre à aucune autre pension que celle qui lui sera versée au titre du RPC / RRQ.

Variable	Niveau de détail	Utilisation de l'information / questions / commentaires
Éléments du bilan (à inclure dans les actifs)		
Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)	Valeur actuelle des montants investis sous forme de : - dépôts et certificats de placement garantis - fonds communs de placement - actions et obligations - autre	
Certains de ces actifs sont-ils détenus dans un REER collectif?	Oui / Non	Obtention de renseignements qui ne sont pas disponibles à l'heure actuelle sur les types de REER choisis.
Certains de ces actifs sont-ils détenus dans un REER autogéré?	Oui / Non	
Rente, FERR, FRV, FRII donnant lieu au versement de prestations		On devrait déterminer si n'importe lequel de ces versements provient d'un RER. Dans la négative, on traiterai le montant en question autrement que la valeur du RER, qui ne sera pas incluse dans les actifs.

Variable	Niveau de détail	Utilisation de l'information / questions / commentaires
Rente donnant lieu au versement de prestations	Valeur actuelle	
Régimes de participation différée aux bénéfices	Valeur actuelle	
Éléments hors bilan (à inclure dans les actifs)		
Valeur du RER offert par l'employeur actuel		Pour les régimes à cotisations déterminées, prendre la valeur des cotisations et des intérêts accumulés. Pour les régimes à prestations déterminées, prendre la valeur actualisée des prestations promises compte tenu du nombre actuel d'années de service. Si cette valeur est inconnue, la calculer d'après les variables qui suivent. Exclure la valeur des prestations au titre du RPC/RRQ dans le cas des régimes intégrés.
Nom / numéro du régime de retraite		Figure sur le feuillet T4; permet d'effectuer le lien avec la base de données qui contient les caractéristiques des régimes de retraite.
Taux de cotisation salariale		Ces données ne pourront vraisemblablement pas être fournies par le répondant; on pourrait les tirer de la base de données sur les régimes de pension du Canada de Statistique Canada. Elles pourraient être utilisées, avec les données sur l'âge, le nombre d'années de service et le salaire, pour calculer la valeur des prestations. Ces variables pourraient être ajoutées à la base de données, en plus de la valeur des prestations, pour permettre aux chercheurs d'élaborer divers scénarios de revenu de retraite basés sur différentes hypothèses en ce qui concerne les années de service futures, les taux d'intérêt, etc.
Taux de cotisation patronale		
Taux des prestations		
Assiette salariale sur laquelle se fonde le régime de retraite		
Date normale de la retraite selon le régime		
Intégration au RPC / RRQ		
Indexation des prestations		
Financement des prestations au conjoint		
Facteur d'équivalence (FE)		Pourrait faciliter l'évaluation des prestations de retraite en l'absence d'autres renseignements.
Valeur des RER offerts par des employeurs antérieurs		Uniquement pour les répondants qui indiquent qu'ils ont participé à un régime de retraite durant un emploi antérieur et qu'ils ont laissé l'argent dans le régime ou l'ont transféré dans un nouveau régime.

4.3 Données démographiques et données sur l'emploi

Afin d'examiner les données sur le patrimoine pour divers types de familles et divers sous-groupes de la population, il est nécessaire de collecter des données démographiques et des données sur l'emploi. Par contre, comme le domaine principal de cette enquête est complexe et comporte beaucoup de questions, nous devons restreindre les questions secondaires pour minimiser le fardeau de réponse. Ainsi, nous cherchons des compromis. Si une variable clé est absente de la liste ci-dessous, y a-t-il une autre variable que nous pourrions laisser tomber?

Variable	Utilisation de l'information / questions / commentaires
Données démographiques	
Année de naissance	Détermination du stade du cycle de vie, des circonstances familiales.
Sexe	
Situation matrimoniale légale	
Situation d'union de fait	Enregistrement de cette information séparément de celle sur la situation légale pour assurer une déclaration plus précise.
Nombre de mariages antérieurs	Permet de déterminer si la personne possède des avoirs de retraite provenant d'un mariage antérieur.
Nombre d'enfants mis au monde ou élevés	Servira à la modélisation de la redistribution du patrimoine grâce aux héritages.
Statut d'immigrant et année de l'immigration	Possiblement les variables ethnoculturelles les plus importantes dans le cadre de cette enquête.
Pays de naissance	
Données géographiques	
Province de résidence	
Taille de la région de résidence	Détermination du seuil de faible revenu pertinent.
Renseignements sur la famille et le ménage	
Liens avec les autres membres du ménage	Fournira suffisamment de données détaillées pour construire les familles recomposées et les familles à trois générations.
Taille du ménage	
Type de ménage	Distinction entre les ménages correspondant à une famille et ceux ne correspondant pas à une famille.
Taille de la famille économique	

Variable	Utilisation de l'information / questions / commentaires
Composition de la famille économique	
Niveau de scolarité	
Nombre total d'années de scolarité	Variables explicatives permettant d'analyser la variabilité du patrimoine.
Diplôme d'études secondaires	
Diplôme ou certificat universitaire du plus haut niveau	
Domaine principal d'études correspondant au diplôme du plus haut niveau	
Diplôme d'études postsecondaires non universitaires obtenu le plus récemment	
Domaine principal d'études	
Activité scolaire courante	
Suit des cours à l'heure actuelle	Sert à l'interprétation de la situation des jeunes personnes.
À temps plein ou à temps partiel?	
Type d'établissement	
Activité principale en 1997	
Activité principale autodéclarée	Variables globales supplémentaires aux questions détaillées qui suivent.
Activité secondaire autodéclarée	
Emploi en 1997 (16 ans et plus)	Présumant que l'enquête est effectuée en 1998
Nom de l'employeur	(Pour les personnes occupant plus d'un emploi en 1997, recueillir les renseignements sur tous les employeurs.)
Lieu de travail	
Branche d'activité de l'employeur	
Date de début d'emploi (période actuelle)	
(Si l'emploi est terminé) Date de fin d'emploi et raison	
Y a-t-il eu précédemment d'autres périodes d'emploi pour le compte de cet employeur?	Peut être nécessaire pour estimer la valeur de la pension.

Variable	Utilisation de l'information / questions / commentaires
Date de début de la première période de travail pour le compte de cet employeur	
Nombre total de mois / d'années au service de cet employeur	
Classe de travailleur	
Profession dans le cadre de l'emploi courant / le plus récent	
Nombre habituel d'heures de travail par semaine	Utilisé pour déterminer si l'emploi est à temps plein ou à temps partiel.
Gains totaux tirés de l'emploi en 1997	Doit inclure les commissions, les pourboires et les primes. Renseignements éventuellement nécessaires pour calculer l'avoir de retraite.
Participation à un régime de retraite	
Adhésion à un syndicat	
Antécédents d'emploi	Pour déterminer la participation antérieure à un régime de retraite. Remonter en arrière à partir de 1997. L'exercice pourrait se limiter aux emplois ayant duré au moins deux ans et offrant un régime de retraite.
Premier employeur précédent :	
Nom de l'employeur	
Branche d'activité	
Classe de travailleur	
Dates de début et de fin d'emploi	
Emploi à temps plein / à temps partiel / combinaison des deux?	
Nombre total de mois / d'années au service de cet employeur	
Participation à un régime de retraite	
(Le cas échéant) L'argent est-il resté placé dans le régime, a-t-il été encaissé ou a-t-il été transféré à un autre régime?	

Variable	Utilisation de l'information / questions / commentaires
Deuxième employeur précédent : mêmes questions que ci-dessus.	Répéter la série de questions jusqu'au cinquième employeur précédent OU jusqu'à ce que la date de début d'emploi soit égale à 15 ans, selon la première situation qui se produit.
Première année de travail, sans compter les emplois occupés avant de quitter l'école (pour la première fois)	
Nombre d'années de travail, principalement à temps plein, depuis	Calcul du nombre total d'années de travail en équivalent de travail à temps plein toute l'année; permet de comparer la situation de divers groupes de travailleurs ayant des antécédants de travail comparables.
Nombre d'années de travail principalement à temps partiel	
Nombre d'années principalement sans emploi	
Nombre d'emplois à temps plein et à temps partiel occupés au cours des dix dernières années	

4.4 Revenu

La collecte de données sur le revenu de l'année calendrier précédant l'enquête constituera une composante importante de l'Enquête sur les avoirs et les dettes. À l'instar de l'enquête sur la dynamique du travail et du revenu, nous proposons offrir aux répondants le choix de compléter les questions sur le revenu ou, s'ils le préfèrent, de fournir cette information à partir des déclarations d'impôts. Ces données permettront d'examiner le lien entre le revenu et le patrimoine, ce qui est impossible de faire au moyen des sources de données existantes.

Des indicateurs de seuil de faible revenu seront ajoutés pour faciliter l'analyse du patrimoine et de l'endettement par rapport au niveau de revenu.

Variable	Utilisation de l'information / questions / commentaires
Revenu personnel	
Traitements et salaires	
Revenu net tiré d'un travail indépendant (entreprise agricole)	
Revenu net tiré d'un travail indépendant (entreprise non agricole)	
Gains	Somme des trois catégories précédentes.
Revenus de placement imposables	

Variable	Utilisation de l'information / questions / commentaires
Gains en capital non imposables	
Prestation fiscale pour enfants	
Sécurité de la vieillesse / Supplément de revenu garanti	
RPC / RRQ	
Prestations d'assurance-chômage	
Indemnisation des accidents du travail	
Assistance sociale	
Crédit pour la TPS	
Transferts des administrations publiques	Somme des sept catégories précédentes.
Prestations de retraite	
Autre revenu imposable	
Revenu monétaire total	
Impôt fédéral exigible	
Impôt provincial exigible	
Impôt total exigible	Somme des deux catégories précédentes.
Revenu après impôt	
Source de revenu la plus importante	
Revenu de la famille de recensement	
Répétition des variables précédentes pour l'ensemble des personnes qui appartiennent à une même famille de recensement	La définition de la famille de recensement pourrait correspondre à une version modifiée de celle utilisée à l'heure actuelle pour le recensement.
Revenu de la famille économique	
Répétition des variables précédentes pour l'ensemble des personnes appartenant à une même famille économique	Définition type, c.-à-d. toutes les personnes vivant dans le même logement et unies par les liens du sang, du mariage, de l'adoption ou de l'union de fait.
Seuil de faible revenu (SFR) avant impôt	Calculé d'après la taille de la famille et celle du lieu de résidence (grande ville, région rurale, etc.)
Ratio du revenu de la famille au SFR avant impôt	

Variable	Utilisation de l'information / questions / commentaires
SFR après impôt	
Ratio du revenu de la famille au SFR après impôt	
Mesure de faible revenu (MFR)	
Ratio du revenu de la famille à la MFR	
Revenu du ménage	
Répétition des variables du revenu (sources) pour l'ensemble des personnes faisant partie du ménage	Le ménage inclut toutes les personnes résidant ordinairement dans le logement choisi, ou n'ayant pas de résidence habituelle ailleurs.

4.5 Héritages

Les données sur les héritages représentent une composante indépendante de l'Enquête sur les avoirs et les dettes. Ces données permettront de caractériser plus facilement les personnes qui font des héritages et d'évaluer l'effet de ces héritages sur leur patrimoine.

S'ils sont toujours en possession du répondant, les biens hérités devraient aussi être déclarés à titre d'éléments d'actif.

Variable	Utilisation de l'information / questions / commentaires
Avez-vous déjà fait des héritages?	
(Dans l'affirmative) combien?	
Dernier héritage	
Date du (dernier) héritage	Nécessité de déterminer comment traiter les cas où la succession n'est pas encore réglée.
Reçu de	
Argent, autres biens ou les deux	
(Le cas échéant) Somme d'argent	
(Le cas échéant) Valeur des biens en nature au moment de l'héritage	Le répondant pourrait avoir besoin d'aide : liste des avoirs.
Héritages antérieurs	
Mêmes variables pour chaque héritage antérieur	

Bibliographie

Atkinson, A.B.(1989). *The Economics of Inequality*, 2nd ed., Oxford University Press, New York.

Avery, Robert B., and Gregory E. Elliehausen, and Arthur B. Kennicke (1988). « Measuring wealth with Survey Data: An Evaluation of the 1983 Survey of Consumer Finances », *Review of Income and Wealth*, 34(4).

Avery, Robert B. and Gregory E. Ellihausen (1986). « Financial Characteristics of High-Income Families », *Federal Reserve Bulletin*, pp.163-177.

Department of Statistics (1991). *Income and Wealth Statistics*, Wellington, New Zealand.

Heeringa, Steve G. And F. Thomas Juster and R. Louise Woodburn (1989). « The 1989 Survey of Consumer Finances: A Survey Design for Wealth Estimation », presented at the International Association for Research in Income and Wealth, Lahnstein, West Germany, August.

Juster, F. Thomas and Kathleen A. Kuester (1991). « Differences in the Measurement of Wealth, Wealth Inequality and Wealth Composition Obtained from Alternative U.S. Wealth Surveys », *Review of Income and Wealth*, 37(1).

Rushbrook, T. And J. Wells (1987). « National and Sector Balance Sheets in Concept and Practice », *Review of Income and Wealth*, 33(1).

Statistique Canada. *La répartition du patrimoine au Canada, 1984*, Cat.#13-580 (Hors série).

Statistique Canada. *Dictionnaire du recensement* Cat.#92-301F.